AG2R LA MONDIALE
GESTION D'ACTIFS

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM SELECTION PEA-PME (Code ISIN Part IC : FR0013419611)

OPCVM géré par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement :

L'OPCVM « ALM SELECTION PEA-PME » est un fonds de fonds actions principalement investi en actions de pays de la zone euro. Il a pour objectif d'obtenir, sur une durée minimale de placement recommandée de 8 ans, un rendement, net des frais de gestion, supérieur à l'indicateur de référence CAC® Small Net Return évalué sur les cours de clôture et dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : CACSN Index).

L'indice CAC® Small Net Return est un indice actions représentatif des plus petites capitalisations boursières admises sur les marchés réglementés parisiens. Cet indice est calculé par NYSE Euronext.

L'OPCVM n'est pas un fonds indiciel et n'a pas vocation à suivre cet indice. La stratégie de gestion de l'OPCVM est discrétionnaire et repose sur un processus de sélection propre à la société de gestion. Il consiste à sélectionner des OPC à travers une analyse quantitative et une étude qualitative afin d'obtenir un portefeuille diversifié en termes de style et de processus de gestion des fonds constitutifs du portefeuille permettant, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement de l'OPCVM.

Les investissements du fonds sont réalisés jusqu'à 100% en OPC.
L'univers des OPC sélectionnés est défini comme l'ensemble des OPC ouverts et disponibles dans la base de données externes de Morningstar. Après avoir déterminé l'univers d'étude (classes d'actifs, zones géographiques, historique de 5 ans au minimum, …), un classement quantitatif des fonds par quartile est établi selon une matrice propriétaire d'indicateurs de performances et de risques (par exemple : performances 3 ans, perte maximale 3 ans, …). Seuls les OPC appartenant aux 2 premiers quartiles sont retenus. Cette liste est ensuite affinée pour tenir compte des spécificités de la recherche menée ou d'éléments qualitatifs (exemples : recherche d'un fonds avec un encours important, exclusion d'un fonds classé dans le 1er quartile car l'équipe de gestion a changé récemment, ou pour incohérence avec l'approche extra-financière de la société de gestion …). Une analyse qualitative du processus de gestion et de sa robustesse est ensuite réalisée.

Le fonds est éligible au plan d'épargne actions (« PEA »), ses actifs sont investis en permanence à plus de 75% en parts et/ou actions ou titres assimilés éligibles au PEA.
Le fonds est également éligible au PEA-PME. Pour ce faire, le fonds sera investi au minimum et en permanence plus de 75% de son actif net directement et/ou indirectement en titres éligibles au PEA-PME. Les valeurs de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) éligibles au PEA-PME présentent les caractéristiques suivantes : moins de 5 000 salariés situés en France, dans un Etat de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros, d'autre part. Si la société est cotée, sa capitalisation boursière ne doit pas dépasser 1 milliard d'euros et aucune personne morale ne doit détenir plus de 25 % de son capital. Le respect de ces critères est apprécié lors de l'investissement du fonds dans les actions concernées et tout au long de la vie de l'actif du fonds.

Le fonds peut être investi :
- Jusqu'à 100% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2009/65/CE ;
- Entre 75% et 100% de son actif net en parts et/ou actions d'OPC éligibles au PEA ainsi qu'au PEA-PME de classification AMF ou de catégorie « Actions de pays de la Zone Euro » et/ou « Actions de l'Union européenne » et/ou « Actions françaises » et/ ou « Actions internationales » ;
- Jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA relevant de la Directive 2011-61-UE. Les FIA de droit étranger doivent répondre aux 4 exigences de l'article R214-13 du Code monétaire et financier en vigueur ;
- Entre 0% et 25% de son actif net en parts et/ou actions d'OPC de classification AMF ou de catégorie « monétaire » et/ou classification « obligations et autres titres de créances libellés en euro » et/ou de type « multi-actifs » ;
- Entre 0% et 10% de son actif net en actions de l'Union européenne.

Le fonds peut être exposé à travers les parts et/ou actions d'OPC qu'il détient :
- Jusqu'à 100% de l'actif net dans des entreprises de petites et moyennes capitalisations cotées sur les marchés réglementés de l'Union européenne ;
- Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change ;
- Entre 75% et 100% de l'actif net aux marchés actions ou titres éligibles au PEA-PME émis dans l'Union européenne ou dans l'Espace économique européen ;
- Jusqu'à 25% de l'actif net aux marchés de taux, obligataires et/ou monétaire via des instruments émis par des sociétés. Il pourra être exposé aux titres de créances et instruments du marché monétaire, y compris aux obligations convertibles et aux titres spéculatifs, sans critère de notation ni limite de sensibilité ;
- Jusqu'à 25% de l'actif net aux marchés des actions des pays émergents ;

Des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou organisés ou de gré à gré peuvent être utilisés à titre de couverture au risque d'action dans la limite de 100% de son actif net par les fonds constitutifs du portefeuille.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 9h00 auprès de BNP PARIBAS SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+3.

Le fonds **capitalise** son résultat net et ses plus-values.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 8 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Le fonds « ALM SELECTION PEA-PME » est classé dans la catégorie [6] en raison de son exposition aux marchés des actions de l'Union européenne qui entrent dans la composition de son actif net.

Risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur : **Le risque de crédit** est lié à l'incapacité d'un émetteur à honorer ses dettes. Une augmentation du risque crédit peut conduire à une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. **Le risque de liquidité** représente la baisse de la valeur de liquidité du fonds lors de la vente de certains actifs en raison d'une demande insuffisante sur le marché. Ce risque est lié à la nature des actions de petites et moyennes entreprises et d'entreprises de taille intermédiaires souscrites par le fonds.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

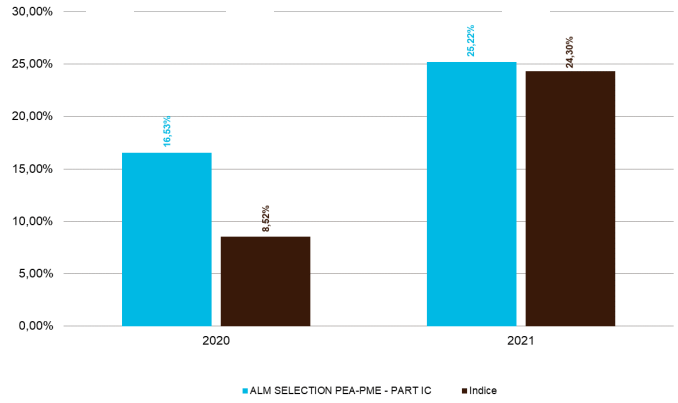
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**5**%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**1,81** % **(*)**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(*) Le chiffre des frais courants communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique 11. « Frais et commissions » du prospectus du fonds disponible auprès d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris et sur www.ag2rlamondiale-ga.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



- Les performances présentées ne constitueront pas une indication fiable des performances futures ;
- Les frais courants seront inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée en seront exclus ;
- Le fonds et la part IC ont été créés le 19/07/2019 ;
- La monnaie dans laquelle les performances passées vont être évaluées est l'**euro.**

Informations pratiques :

- **Dépositaire : BNP PARIBAS SA.**
- **Souscripteurs :** Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / *US persons* (la définition est disponible dans le prospectus du fonds).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds (prospectus /rapport annuel/document semestriel) :** toutes les informations concernant le fonds peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris ou sur son site internet : www.ag2rlamondiale-ga.fr
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.
- **Fiscalité :** le fonds est éligible au PEA et plus particulièrement au PEA-PME**.** Selon votre régime fiscal, les plus-values ou revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur ou distributeur du fonds.
- **Catégories de parts :** Ce fonds est constitué d'autres types de parts.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts :** toutes les informations concernant le fonds peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS - 151-155 rue de Bercy – 75012 Paris.
- **Politique de rémunération du personnel de la société de gestion actualisée :** les détails de cette politique actualisée sont disponibles sur le site de la société de gestion AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS : www.ag2rlamondiale-ga.fr. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- La responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 1er octobre 2022.